

Publications économiques et financières

Conjoncture financière

Décembre 2019

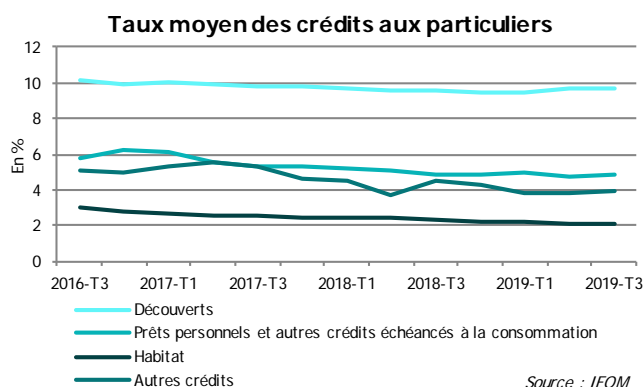
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE AU 3^e TRIMESTRE 2019

Au troisième trimestre 2019, les taux des crédits aux particuliers sont globalement en baisse sur un an. Le taux moyen des prêts personnels perd 5 points de base (pb) pour s'établir à 4,85 % tandis que celui des autres crédits recule de 61 pb à 3,9 %. Le coût du crédit immobilier atteint un nouveau point bas historique à 2,13 % (-16 pb). Seul le taux moyen des découverts s'inscrit en hausse de 11 pb à 9,74 %.

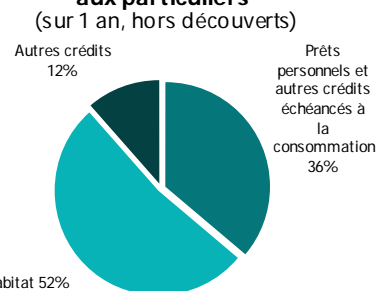
Les taux pratiqués en Polynésie française sont plus élevés que ceux enregistrés pour la France entière. Hormis pour les prêts personnels, le creusement des écarts se justifie par la diminution des taux dans la France entière et leur relative stabilité sur la place polynésienne.

Les conditions débitrices en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie restent assez proches, à l'exception des « autres crédits » dont le coût moyen est nettement supérieur en Nouvelle-Calédonie (+556 pb à 9,46 %).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

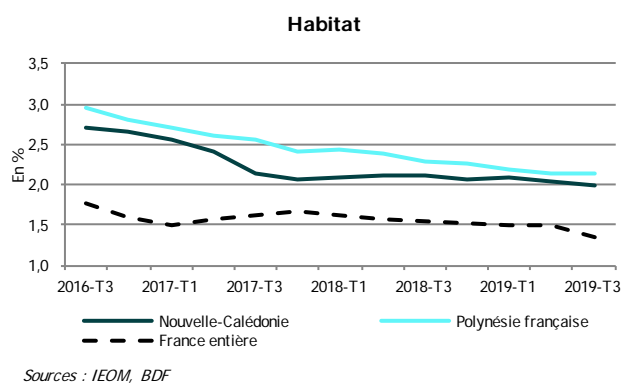
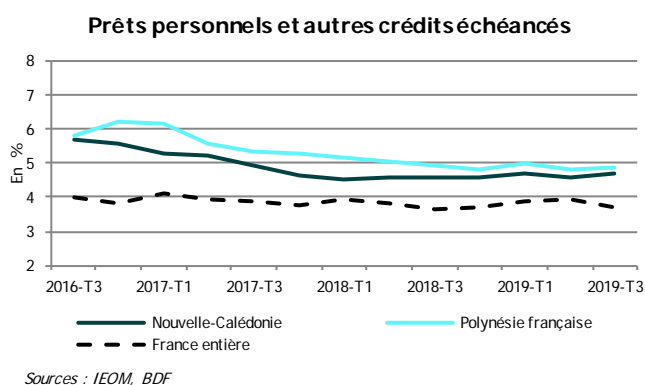
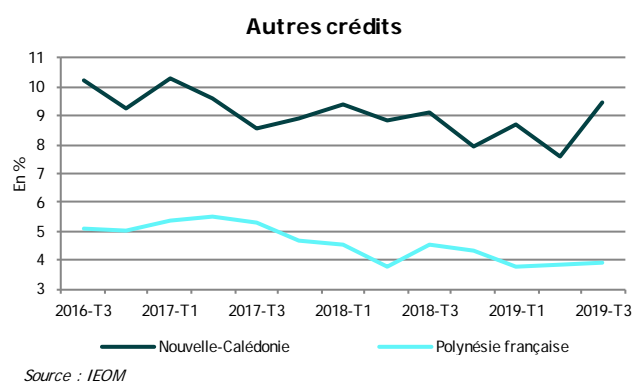
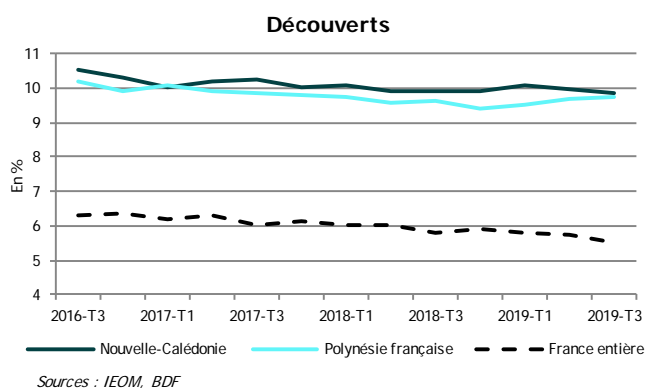


Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers



Taux moyen débiteurs en %		Variations					1 an	1 trim
		2018-T3	2018-T4	2019-T1	2019-T2	2019-T3		
Polynésie française	Découverts	9,63	9,42	9,51	9,69	9,74	0,11	0,05
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,90	4,83	4,97	4,80	4,85	-0,05	0,05
	Habitat	2,29	2,27	2,18	2,15	2,13	-0,16	-0,02
	Autres crédits	4,51	4,31	3,79	3,81	3,90	-0,61	0,09
France entière	Découverts	5,81	5,93	5,80	5,75	5,50	-0,31	-0,25
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,63	3,69	3,87	3,96	3,71	0,08	-0,25
	Habitat	1,54	1,51	1,50	1,49	1,35	-0,19	-0,14

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.